

SOTUBEMA
54 ROUTE DE MONTACEIX
24110 ST ASTIER
FRANCE

Conformément au Règlement 305/2011/UE du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 (Règlement Produits de Construction – RPC), ce certificat s'applique au(x) produit(s) de construction :

Eléments de murs de soutènement en béton
Retaining wall elements

décrit(s) dans le tableau ci-après,

Type d'élément de mur	Méthode(s) de détermination des propriétés relatives aux exigences essentielles "résistance mécanique et stabilité" et "résistance au feu"	Béton armé (BA) ou béton précontraint (BP) ou béton non armé (B)
Murs cantilever	1	BA

destiné(s) à l'usage précisé dans la déclaration des performances établie par le fabricant, mis sur le marché de l'espace économique européen par :

SOTUBEMA
77170 COUBERT

et fabriqué(s) dans l'usine :

SOTUBEMA
24110 ST ASTIER

Ce certificat atteste que toutes les dispositions concernant l'évaluation et la vérification de la constance des performances décrites dans l'annexe Z.A de la norme :

NF EN 15258:2009 et dans les Règles d'application **CE2+IR 21**

sous système 2+, sont appliquées et que

le contrôle de production en usine répond à l'ensemble des exigences prescrites ci-dessus.

Ce certificat, délivré pour la première fois le 12 mars 2018, annule et remplace le certificat renouvelé le 13 septembre 2019 et, sauf annulation ou suspension, demeure valide tant que les conditions précisées dans la spécification technique de référence ou les conditions de fabrication en usine ou le contrôle de la production en usine lui-même ne sont pas modifiés de manière significative, et au plus tard jusqu'au 18 février 2024.

Les règles d'application en vigueur ainsi que la liste des certificats délivrés par le CERIB sont tenues à jour sur son site Internet.

Délivré à Epernon, le 18/02/21
Révision n° 2



Cédric FRANCOU
Directeur de la direction
Qualité Sécurité Environnement